

► **Du côté des intrants**, le biofongicide *Amylo X WG*, de Certis, a obtenu là encore un Sival d'Argent. Il est à base de la souche D747 de *Bacillus amyloliquefaciens* subsp. (sous-espèce) *plantarum*.

Le produit est autorisé contre des maladies fongiques et bactériennes en cultures légumières de plein champ et sous abri, en vergers et sur la vigne.